



Syndicat National Unitaire
des **INSTITUTEURS, PROFESSEURS des ECOLES et PEGC**
Section des Alpes de Haute Provence

Appt 202, les Hauts de Clubières, 04600 Saint-Auban
04 92 62 64 72 fax : 04 92 32 56 33
snu04@snuipp.fr



CDEN 10 avril 2020
Déclaration liminaire

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Monsieur le Préfet,
Mesdames, Messieurs,

En raison de la crise sanitaire que nous vivons et afin de soulager les situations les plus tendues, notre département dispose au final de 6 postes de plus que ce qui était prévu dans la dotation initiale. Nous sommes satisfaits, au SNUipp, de voir que les 13 fermetures de classe initialement envisagées par notre administration départementale sont ajournées. Les conditions d'apprentissage des élèves concernés ressembleront à ce que nous défendons depuis longtemps, au SNUipp.

Nous ne pouvons que nous insurger par contre que cette dotation ne permette pas d'ouvrir de classes là où c'est nécessaire. Comment est-il possible que la dotation supplémentaire accordée par Bercy ne serve pas à réduire les écarts ? Avec un tel projet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous allez améliorer les conditions d'apprentissage là où elles sont déjà bonnes et les aggraver là où elles sont déjà détériorées. Ce choix est un contresens démocratique. Vous aimez à répéter que votre seule responsabilité en matière de carte scolaire est la répartition équitable des moyens dont vous disposez. Faites donc preuve de clairvoyance et répartissez équitablement.

Nous vous exhortons, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à tout faire pour réduire les inégalités de traitement de nos élèves sur ce territoire, et rien pour les creuser. Trouvez des solutions pour ouvrir là où c'est nécessaire.

Les représentants du SNUipp / FSU vous remercient pour votre écoute.